

Vos documents à déposer en ligne

Scannez ou photographiez vos pièces justificatives et déposez-les en ligne en toute simplicité depuis notre service sécurisé

UN JUSTIFICATIF D'IDENTITÉ

Justificatif d'identité à votre nom et en cours de validité, au choix :



C.N.I.

Photocopie recto/verso



Passeport

Photocopie des pages avec photo et signature



Titre de séjour

Photocopie recto/verso

UN SECOND JUSTIFICATIF D'IDENTITÉ

Deuxième justificatif d'identité à votre nom et en cours de validité. Aucun second justificatif d'identité n'est demandé si vous choisissez l'offre Hello One, sinon :

- Dernier avis d'imposition ou de non imposition sur les revenus (fait aussi office de justificatif de domicile et de justificatif de revenus)
- Titre de séjour (copie recto/verso) si non fourni en tant que justificatif d'identité principal
- Carte nationale d'identité (copie recto/verso) si non fournie en tant que justificatif d'identité principal
- Passeport (copie des pages avec photo et signature) si non fourni en tant que justificatif d'identité principal
- Permis de conduire
- Extrait d'acte de naissance de moins de 6 mois

Les VISA ne sont pas acceptés comme justificatif d'identité

UN JUSTIFICATIF DE DOMICILE datant de moins d'un an

Si vous êtes propriétaire ou locataire : photocopie des deux premières pages de l'un des documents suivants au choix :

- Dernier avis d'imposition ou de non imposition sur les revenus (fait aussi office de second justificatif d'identité et de justificatif de revenus)
- Facture de fournisseur d'accès internet
- Attestation d'assurance habitation en cours de validité
- Facture ou échéancier* d'électricité ou de gaz
- Facture d'eau
- Facture de téléphone fixe ou mobile**
- Dernier avis de taxe foncière (année n-1)
- Dernier avis de taxe d'habitation (année n-1)

* Échéancier de l'année en cours

** Seuls les opérateurs de téléphone mobile suivants sont acceptés : Bouygues Telecom, B&You, Orange, Sosh, SFR, Red by SFR et Free

Si vous êtes hébergé par un tiers :

- Justificatif de domicile au nom du logeur
- Attestation d'hébergement signée par le logeur (disponible à la fin du formulaire d'ouverture de compte)
- Au choix : carte d'identité du logeur (photocopie recto/verso ou passeport du logeur (photocopie des pages avec photo et signature) ou titre de séjour du logeur (copie recto/verso)

Les quittances de loyer ne sont pas acceptées.

UN JUSTIFICATIF DE REVENUS

Aucun justificatif de revenus n'est demandé si vous choisissez l'offre Hello One, sinon :

- Dernier avis d'imposition ou de non imposition sur les revenus (fait aussi office de justificatif de domicile et de second justificatif d'identité)
- Dernier bulletin de salaire (copie des deux premières pages)

VOTRE SIGNATURE

Apposez votre signature sur une page blanche et scannez ou photographiez-la

VOTRE RIB

RIB d'un compte domicilié dans l'Union Européenne (UE) à vos nom et prénom

Pour l'ouverture d'un compte joint, tous les justificatifs doivent être fournis au nom des deux titulaires. Vous pouvez fournir un justificatif au nom des deux titulaires ou deux justificatifs au nom d'un titulaire chacun.

VOTRE VERSEMENT INITIAL (compris entre 10 € et 300 €)

Dès réception de votre nouveau RIB Hello bank!, vous effectuerez un virement vers votre compte Hello bank! depuis un compte à votre nom, domicilié dans l'Union Européenne (UE). Ce montant sera crédité sur votre compte Hello bank!.

Si vous êtes étudiant(e) vous pourrez effectuer un virement à partir d'un compte au nom d'un de vos parents, domicilié dans l'Union Européenne (UE).